

Évêché de Boma
B.P. 72 Boma
Bas-Congo (RDC)

Lettre Pastorale Collecte des Fonds 2009-2010

« Montre-moi ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par les œuvres que je te donnerai ma foi » (Jc 2, 18b). La communion dans foi pousse la communauté à la solidarité et au partage.

Chers frères et sœurs en Christ,

Saint et fructueux Carême !

1. Nous voici parvenus au Temps de Carême que le Seigneur nous donne de célébrer dans un élan de foi et d'amour. En entrant dans ce temps fort, nous avançons progressivement vers la célébration du mystère de la mort et de la résurrection de Notre Seigneur. L'Eglise nous invite à la prière, au jeûne et au partage.
2. Le 10 novembre 2009, Boma a totalisé cinquante années d'existence comme diocèse. Les évaluations que nous avons faites au terme de l'année 2009 sur un certain nombre d'aspects de notre vie ecclésiale nous poussent une fois de plus à une plus grande prise de conscience du type d'Eglise particulière que nous voulons bâtir. Le Carême est un temps propice pour cela eu égard au message de conversion qu'il nous adresse. Comme les autres années, c'est aussi pour moi une occasion de vous entretenir sur la collecte des fonds.

Collecte des fonds 2009 : regard rétrospectif

3. Bien que l'année soit déjà avancée, je voudrais vous rendre compte de la situation de 2009 par rapport à la collecte des fonds.
4. Avant toute chose, je voudrais vous remercier sincèrement tous pour votre générosité envers votre Eglise. Aux membres du Comité Diocésain de Collecte des Fonds, aux équipes sacerdotales paroissiales et à leurs collaborateurs au sein des Comités Paroissiaux de Collecte des Fonds, mes remerciements pour tous les efforts consentis dans le déroulement de cette opération ecclésiale.
5. En 2009, le montant global récolté était de **89.398, 36 dollars américains** (les autres devises ont été converties), soit **69.215, 58 US\$** de la part des fidèles présents au diocèse, **16.505, 28 US\$** de la part des frères et sœurs du diocèse de Boma à Kinshasa, **1.065, 00 US\$** de la part des fidèles de Matadi et **2.612, 50 US\$** de la part des prêtres de Boma à l'étranger.
6. Il va de soi que nous nous interrogeons sur ce qui a été fait avec cet argent. Permettez-moi de me limiter à signaler trois grandes rubriques : 1) l'Eglise universelle (Œuvres Pontificales Missionnaires): **12.450,00 \$ us** ; 2) rétrocession aux paroisses : **12.755,30 \$ us** ; 3) fonctionnement ordinaire du diocèse : **64.193,06 \$ us**. Je tiens à signaler que les travaux d'investissement ne sont pas réalisés par la collecte des fonds. Pour mieux apprécier la situation il faut noter qu'en 2006 nous comptons sur un résultat de collecte des fonds de **300.000,00 \$ us** et nous avons obtenu **55.595,53 \$ us** pour un budget ordinaire prévisionnel de **629.647,36 \$ us** ; en 2007 nous espérons

avoir **150.000,00 \$ us**, nous avons récolté **87.784,97 \$ us** pour un budget ordinaire prévisionnel de **585.481,19 \$ us**; en 2008 nous attendions **150.000,00 \$ us**, nous avons eu **54.751,41 \$ us** pour un budget ordinaire prévisionnel de **515.684,16 \$ us**; enfin, en 2009 nous avons projeté **150.000,00 \$ us** et le résultat a été de **89.398, 36 \$ us** pour un budget ordinaire prévisionnel de **661.059,76 \$ us**.

Des chrétiens adultes, convaincus et engagés

7. Ces données montrent que la contribution des fideles du diocèse reste encore faible par rapport aux besoins du fonctionnement ordinaire du diocèse. Je considère que cette situation doit faire partie de notre commune réflexion sur notre capacité de nous organiser pour mieux affronter nos difficultés financières et matérielles. Si nous sommes attentifs à ces données, nous nous rendrons davantage conscients des pesanteurs économiques de notre diocèse et nous serons plus capables, grâce à une vision commune, de relever ensemble les défis multiformes qui nous sont lancés.
8. Une telle démarche menée en commun et en esprit de foi est une preuve de notre maturité chrétienne. Ceci s'inscrit dans la ligne du thème de cette année pastorale : « *Makuku matatu matelimina nzungu : Soyons des Chrétiens adultes, convaincus et engagés* » ; « *Makuku matatu matelimina nzungu : betu vuanda bakulutu na lukuikinu na kumonisa mpe kusadila yawu* » ; « *Makuku matatu matelimina nzungu : tubanu bakristu bayela mu luwiluku, baduka ayi bansala* ». Une fois de plus, j'invite tous les fidèles, - clercs, religieux, religieuses et laïcs -, à le méditer et à l'approfondir en ce temps de Carême.

Jetons le filet au large

9. En cette cinquième opération de la collecte diocésaine des fonds, je voudrais, une fois de plus, en rappeler les indications pratiques. Mon souhait est que celles-ci fassent vraiment partie de nos habitudes. La promotion de notre solidarité ecclésiale en vue de notre « autoprise » en charge matérielle en dépend largement. **Certaines de ces indications sont déjà d'application, d'autres paraissent nouvelles et viennent quelque peu élargir le champ d'action de nos opérations :**
 - ❖ La collecte diocésaine des fonds est prioritaire à toutes les autres quêtes quelles qu'elles soient ; elle concerne le fonctionnement annuel de l'ensemble du diocèse ; elle n'est donc pas à confondre avec une quête spéciale qui, elle, répond à un besoin particulier et ponctuel.
 - ❖ S'étendant sur toute l'année liturgique (du 1^{er} dimanche de l'Avent à la Solennité du Christ Roi de l'Univers), la collecte des fonds est assortie d'un chronogramme constitué de deux tranches : du 1^{er} dimanche de l'Avent au dimanche de Pentecôte (tranche 1) et du dimanche de la Trinité à la Solennité du Christ Roi de l'Univers (tranche 2). On peut effectuer plusieurs versements dans une même tranche.
 - ❖ Un Comité Diocésain de Collecte des Fonds (CDCF), à la tête duquel est placé un Coordonnateur diocésain, est l'organe de coordination, de centralisation et de contrôle de toutes les actions y relatives. La communauté diocésaine et les comités locaux de collecte des fonds extradiocésains lui apporteront leur soutien et leur collaboration. Des comités décanaux de collecte des fonds pourraient être créés ; ils pourraient inclure, entre autres, les vice-présidents des conseils paroissiaux (CPAE, CPP, CP).

- ❖ Par rapport à l'animation surtout en paroisses, on attirera l'attention sur « la solidarité et le partage », pour la première tranche, notamment pendant le carême, et sur « la coresponsabilité ecclésiale de tous les fidèles », pour la deuxième tranche, particulièrement au mois d'octobre ou mois missionnaire. Certes, l'animation concerne toute l'année jusqu' à la Solennité du Christ Roi de l'Univers.
- ❖ Chaque année, le diocèse sollicite à chaque fidèle, clerc, consacré et laïc, une contribution d'au moins **1 \$ us**, au moins **3 \$ us** aux fonctionnaires ordinaires de l'Etat, au moins **50 \$** aux hauts fonctionnaires, aux membres des professions libérales, aux hommes et femmes d'affaires, aux entrepreneurs et dirigeants, aux hommes et femmes politiques ; au moins **500 \$** aux sociétés œuvrant dans notre région. Les Institutions congrégationnelles, médicales et scolaires liées d'une manière juridique ou canonique au diocèse apporteront quant à elles une contribution annuelle de **100 \$ us**, et cela outre la somme d'un \$ us demandée à chaque fidèle. Les prêtres, en plus de l'apport commun sollicité à chaque fidèle, apporteront leur contribution habituelle.
- ❖ Les jeunes et les enfants qui dépendent encore de leurs parents ou autres tuteurs ne sont pas tenus à cette contribution. Les parents et les tuteurs en charge d'enfants ou des jeunes sont invités à apporter pour eux ce qu'ils peuvent avoir ; les élèves s'acquitteront de leur devoir de Collecte des Fonds dans le cadre de l'organisation scolaire. Adultes, jeunes et enfants, avons tous à rendre grâce à Dieu pour tout ce qu'il fait pour nous.
- ❖ Nos frères et sœurs originaires du diocèse mais vivant à l'étranger sont conviés à ce grand rendez-vous diocésain. Chacun d'eux apportera sa contribution selon ses possibilités.
- ❖ Chaque fidèle se souviendra de ces paroles de l'apôtre Paul : « qui sème largement moissonnera aussi largement. Que chacun donne selon la décision de son cœur, sans chagrin ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Co 9, 6-7). L'exemple de l'obole de la veuve montre à suffisance qu'il ne faut pas offrir à Dieu ou au prochain des miettes ou du superflu (cf. Lc 21, 1-4 ; Mc 12, 41-44).
- ❖ Les contributions de tous les enseignants et autres (agents du BDCEC et ZAP) du réseau catholique seront centralisées par le BDCEC à Lukula qui transmettra trimestriellement les fonds recueillis. Les contributions des formations médicales seront transmises annuellement par l'intermédiaire du BDOM suivant le chronogramme prénommé. Le CDCF y veillera en accord avec le responsable des domaines correspondant.
- ❖ Outre les contributions des fidèles, les paroisses disposant des moyens locaux d'autofinancement stables et substantiels (salle paroissiale, boutiques, boulangerie, etc.) verseront en espèces 10 % de leurs revenus mensuels. Le CDCF y veillera en accord avec les CPAE des paroisses.
- ❖ Les 20 % de la contribution des paroisses prévus pour elles-mêmes seront dorénavant rétrocédés immédiatement lors du versement, qui continuera à s'effectuer auprès de la chancellerie diocésaine. **La rétrocession ne sera donc plus retenue à la base.**

- ❖ Chaque fidèle qui apporte sa participation reçoit une carte de contribution. Les paroisses ont donc l'obligation de transmettre la listes des ceux qui ont contribue ainsi que le montant de leur participation.

Joie, Paix et Solidarité

10. Qu'en ce Temps de Carême, le rayonnement de notre foi nous fasse vivre dans un élan de solidarité et de générosité profond. Qu'en cette Année du sacerdoce, le Seigneur vous accorde la santé de l'âme et du corps et qu'Il soit pour chacun et chacune de vous Joie, Paix et Source de solidarité chrétienne vraie.

Avec ma bénédiction apostolique !

Fait à Boma, le 17 février 2010.
MBUKA Cyprien, cism
Evêque de Boma